Journal De l'Agglomération
Cœur d'Essonne

N°30
AVRIL 2021

Le J.D.A

Développement durable – p. 20

Quel est le potentiel énergétique de l'Agglo ?

Partagez l'expérience de Shaka Ponk !
p. 7

Budget 2021 : responsabilité et résilience
p. 10

CŒUR D'ESSONNE AGGLOMÉRATION

Le J.D.A Sommaire

En images ..... **p. 4**

Rendez-vous ..... **p. 6**
Radiothèque, le nouveau podcast des médiathèques p. 6
Partagez l'expérience de *Shaka Ponk* ! p. 7
Les lycéens passent à l'antenne p. 8

Et demain ..... **p. 10**
Budget 2021 : responsabilité et résilience p. 10

Remarquable ..... **p. 14**
Le backlot 217 fait revivre l'histoire p. 14

Rencontre ..... **p. 16**
« Ça a vraiment été le point de départ de cette aventure » p. 16
La compagnie simagine se réinvente face à la crise p. 18

Développement durable ..... **p. 20**
Quel est le potentiel énergétique de l'Agglo ? p. 20
Et si on faisait une fleur à la nature ? p. 22

En bref ..... **p. 23**

Le J.D.A journal bimestriel d'information de Cœur d'Essonne Agglomération
La Maréchaussée - 1, place Saint-Exupéry
91704 Sainte-Geneviève-des-Bois Cedex
Tél. : 01 69 72 18 00
communaute@cœuressonne.fr
www.cœuressonne.fr

Directeur de la publication : Éric Braive
Rédaction : Direction de la communication
Conception graphique et mise en page : Direction de la communication
Photos : Direction de la communication, Adobe Stock, Istock, Stocklib.
Impression : 87 273 exemplaires par Groupe des imprimeries Morault

Licences : 1-112 4251, 3-112 4253

Cœur d'Essonne Agglomération

Sainte-Geneviève-des-Bois • Brétigny-sur-Orge • Morsang-sur-Orge • Saint-Michel-sur-Orge • Arpajon
Saint-Germain-lès-Arpajon • Fleury-Mérogis • Breuillet • Villemoisson-sur-Orge • Longpont-sur-Orge
Égly • Marolles-en-Hurepoix • Ollainville • Le Plessis-Pâté • La Norville • Leuville-sur-Orge
Villiers-sur-Orge • Bruyères-le-Châtel • Cheptainville • Avrainville • Guibeville

Suivez-nous sur...

@coeurdessonneagglomeration @CoeurEssonne @coeuressonneagglomeration

PEFC 10-31-1668 / **Certifié PEFC** / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

Édito

Éric Braive
Président de Cœur d'Essonne Agglomération

> *Nous ne pouvons plus tenir sur le seul dynamisme économique de notre territoire.*

Madame, Monsieur,

Depuis sa création, et contrairement aux agglomérations voisines, Cœur d'Essonne Agglomération avait réussi à ne pas lever d'impôt sur les ménages grâce à une double stratégie de maîtrise de ses dépenses et de développement économique, de création d'emplois locaux dont les retombées permettaient de financer vos services et équipements publics de proximité ainsi que l'entretien des bâtiments, routes et réseaux d'eau, d'éclairage, etc. Par ailleurs, des décisions politiques fortes étaient prises pour allier amélioration du service et pouvoir d'achat : un seul exemple, l'eau potable avec jusqu'à 150€ par an économisés par famille depuis 2017 grâce à la régie publique de distribution.

Mais, depuis l'année dernière, notre budget subit deux chocs extérieurs simultanés, indépendants de la gestion de notre intercommunalité, rendant cette trajectoire budgétaire impossible à maintenir.
Le premier choc concerne le traitement de vos déchets. Comme d'autres territoires du Sud francilien, Cœur d'Essonne Agglomération est adhérente au Siredom qui les traite ainsi de manière mutualisée. Or, ce syndicat intercommunal a sous facturé le service rendu pendant des années, accumulant des dettes auprès de ses fournisseurs et a donc été sommé par l'État de redresser ses finances. Cela entraîne une augmentation significative de notre cotisation. En 2020, nous avions réussi à dégager les ressources suffisantes sans répercussion sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères dédiée. En 2021 cela ne sera pas possible et son taux augmente. Par ailleurs, cela se traduira aussi par des améliorations de service : propreté des bornes et actions pour améliorer le tri notamment.

Le deuxième choc aussi violent qu'inattendu, c'est la Covid : dépenses sanitaires nouvelles, pertes de recettes de nos équipements fermés (les piscines par exemple), et, surtout, prévisions d'un recul des recettes fiscales issues des entreprises dans le nouveau contexte de récession. Nous ne pouvons donc plus tenir sur le seul dynamisme économique de notre territoire. Pour préserver la qualité de vos services publics, relancer l'activité ainsi que l'emploi, nous avons donc fait le choix d'actionner la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Ces décisions difficiles, nous les avons prises en responsabilité et par fidélité à l'identité de Cœur d'Essonne Agglomération : un territoire de solidarité, de mutualisation, au service de ses communes et de leurs ambitions collectives. Un territoire impliqué dans de grandes transitions : énergétique, numérique, alimentaire ou des mobilités. Le choix de la relance d'une croissance durable pour sortir rapidement mais différemment de la crise.

Prenez soin de vous et de vos proches : faites-vous vacciner dès que possible dans un des centres ou vaccinodrome ouverts dans notre Agglomération.

1 Samedi 2 avril, l'Établissement Français du Sang organisait, pour la 15e année, la traditionnelle *Fête du donneur* en partenariat avec l'Agglomération. Près de 176 volontaires ont profité de ce rendez-vous pour venir donner leur sang et aider ainsi les malades qui en ont besoin.

2

Bonne nouvelle pour tous les fans de glisse : depuis fin mars, les skateurs cœur d'essonniens peuvent de nouveau profiter des espaces extérieurs de la Halle de skate de l'Agglo dans le strict respect des protocoles sanitaires.

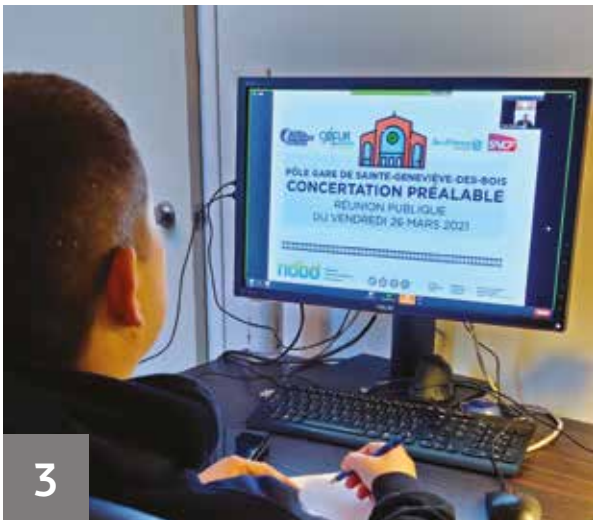

3

Pour permettre à chacun de s'informer tout en respectant les consignes sanitaires, c'est une réunion publique en visio conférence (par écran interposé), qui s'est tenue le 26 mars dernier sur le projet de pôle gare de Sainte-Geneviève-des-Bois.

4

La thématique du Salon du Livre de Jeunesse 2021, *Les livres se mettent au vert*, n'aurait pas pu tomber mieux. Pour cette édition un peu particulière, les expositions ont pris la poudre d'escampette et se sont justement installées en extérieur (comme ici à Saint-Germain-lès-Arpajon), pour le plus grand bonheur des visiteurs.

5

De nouveaux pensionnaires à 4 pattes ! Depuis quelques semaines un petit troupeau de brebis s'est installé, en plein champs, au cœur de La Base 217. Des serres, des légumes, des moutons… pas de doute, la 1ère ferme du projet Sésame commence décidemment à prendre forme.

Radiothèque, le nouveau podcast des médiathèques

Comment parler de culture au plus grand nombre malgré la crise sanitaire ? Les médiathécaires de l'Agglo se posent quotidiennement cette question. Et pourtant, il existe bel et bien une façon numérique de le faire : les podcasts.

Vous n'êtes pas sans savoir que les podcasts sont de plus en plus présents dans notre quotidien. Que ce soit pour réécouter une émission de radio que l'on a manquée ou un contenu inédit sur une plateforme de streaming, ces formats audios sont devenus un nouveau vecteur numérique incontournable. Actualités, humour, culture, coaching… ou coups de cœur des médiathèques de l'Agglo, il y en a pour tous les goûts !

Projet à l'étude depuis plusieurs années, la crise sanitaire a précipité son lancement pour garder un lien culturel et proposer d'autres moyens de médiation autour des différentes collections. Les médiathèques ont ainsi lancé leur *Radiothèque* sur la plateforme Soundcloud, une série de podcasts réalisée par les médiathécaires qui partagent à tour de rôle leurs coups de cœur.

Une dizaine de podcasts a déjà été enregistrée avec des médiathécaires volontaires : du récit de la vie d'Agatha Christie à l'illustratrice jeunesse Adèle Tariel, en passant par le cinéma et la musique, la sélection varie en fonction des thématiques du réseau des médiathèques et de l'actualité.

Des habitués ont aussi revêtu l'habit de *podcasteur* à l'image de Chantal Prost, qui a brossé un portrait passionnant de l'avocate Gisèle Halimi que nous vous invitons à écouter sur Soundcloud.

Si vous aussi vous souhaitez participer à ces podcasts pour partager vos coups de cœur, vous pouvez envoyer votre demande à : mediatheque-bretigny@coeuressonne.fr

Retrouvez les podcasts sur mediatheques.coeuressonne.fr

© Zaz-photo.com

Partagez l'expérience de Shaka Ponk !

Membre de l'un des plus célèbres groupes de rock français, Steve, claviériste des *Shaka Ponk*, a accepté de partager sa passion et son génie musical en posant ses instruments au conservatoire communautaire de Breuillet, et en parrainant la saison 2020-2021 de *Mach 6. Il sera notamment présent pour une masterclass exceptionnelle intitulée « Homemade ». Prêt à rencontrer ce musicien et producteur de talent ?**

> *Pour se lancer il faut évidemment croire en soi et en son travail mais il faut surtout bosser, bosser et encore bosser. Mais, quand on est musicien et que l'on aime ce que l'on fait, c'est juste du temps qu'on passe à kiffer !*

Avec des dizaines d'albums et de tournées à son actif, des récompenses aux Victoires de la musique et même un titre de Chevalier des arts et des lettres, le groupe *Shaka Ponk* a réussi à bâtir un incroyable succès en marge des circuits habituels.

« TRANSMETTRE C'EST AUSSI CONTINUER D'APPRENDRE »

Steve fait partie de l'aventure depuis ses débuts ou presque. Et s'il a écumé les tournées, côtoyé des légendes de la musique, des *Guns N'Roses* à Lenny Kravitz, il n'en a pas pour autant oublié que la musique est avant tout une histoire de partage ; il a ainsi répondu présent à l'invitation de l'Agglo, dans le cadre de son dispositif *Mach 6*. *Transmettre c'est aussi continuer d'apprendre,* explique Steve. *J'aime cet esprit là. Au-delà de nos parcours, on est tous porté par la même passion, celle de la musique et c'est important de pouvoir la partager que l'on soit amateur ou professionnel. J'ai moi-même habité dans le coin. Je suis convaincu que c'est partout que tout commence.*

UN RENDEZ-VOUS PRIVILÉGIÉ

Le 27 mai prochain, cet artiste complet (à la fois instrumentiste et producteur) donnera ainsi rendez-vous aux musiciens cœur d'essonniens pour leur transmettre un peu de son expérience. Au programme : une création en temps réel pour aborder le travail au clavier mais aussi, plus largement, les arrangements, la production et toute la créativité musicale qui fait depuis 20 ans l'âme de *Shaka Ponk*. Cette rencontre sera aussi l'occasion de profiter de beaux moments d'échanges et de partages musicaux.

Ouvert aux élèves des conservatoires communautaires, aux groupes suivis dans le cadre du tremplin musical *Mach 6* et aux musiciens du territoire, ce rendez-vous promet donc de faire du bruit… et pas mal de jaloux. Alors ne tardez pas à vous inscrire !

* *Dispositif d'accompagnement artistique à destination des musiciens amateurs.*

Jeudi 27 mai 2021 à 19h30
Conservatoire communautaire de Breuillet
Moulin des muses - 28 rue de la Gare
Inscription au 01 64 90 21 29 (ouvert aux + de 16 ans uniquement)

Port du masque obligatoire
Évènement susceptible d'être modifié en fonction de la situation sanitaire

Les lycéens passent à l'antenne

Le CAC Brétigny s'invite au lycée Léonard de Vinci (Saint-Michel-sur-Orge) pour travailler autour de l'exposition *Bestiario de Lengüitas* de Mercedes Azpilicueta. Avec des ateliers radiophoniques, les élèves de la classe de 1ère professionnelle « Accompagnement, Soins et Services à la Personne » sont invités à s'exprimer autour de la question du soin, une des thématiques de l'expo.

« C'était assez stressant au début mais l'expérience est géniale ! Le dialogue avec Théo nous a permis d'échanger et de donner notre avis, c'était cool ! »

Expérimenter de nouvelles façons de visiter une exposition fait partie de l'ADN du Centre d'Art Contemporain (CAC) et ce, d'autant plus depuis que l'établissement est fermé en raison de la Covid. Pour aborder par d'autres biais les thèmes mis en scène dans l'exposition *Bestiario de Lengüitas*, le CAC a fait le choix de se tourner vers les ateliers radiophoniques, en collaboration avec la webradio **DUUU* en résidence au centre d'art.*

RÉFLÉCHIR SUR LA QUESTION DU RAPPORT AU SOIN

Lors de ce premier atelier, pendant une dizaine de minutes, les élèves ont échangé avec Théo Robine-Langlois, correspondant de la radio **DUUU*, sur un sujet au choix : les sorcières ou les plantes.

Ces deux thèmes n'ont pas été choisis au hasard. Ils font écho à l'exposition *Bestiario de Lengüitas* qui traite du rapport au corps malade, handicapé, vieillissant, au soin dans son pouvoir salvateur et à ses limites. Pour les sorcières, c'est avant tout un travail sur la vision de ces femmes considérées comme maléfiques car possédant des connaissances en matière de soin dans une époque où le savoir était exclusivement réservé aux hommes. Pour les plantes, il s'agit de travailler sur l'ambiguïté de leur pouvoir médicinal à la fois bénéfique et nocif.

Pour cette classe d'élèves de 1ère professionnelle « Accompagnement, Soins et Services à la Personne », ces ateliers leur permettent, en tant que futurs soignants, de s'interroger sur le corps et le rapport au soin dans notre société. Ce projet fait écho à leurs expériences professionnelles lors des stages en maisons de retraite et complète leur formation par une approche artistique de leur métier. Les podcasts

réalisés par les élèves permettront aussi de faire découvrir l'exposition à des résidents d'EHPAD, une manière de la faire voyager hors des murs du Centre d'Art.

3, 2, 1, ANTENNE !

Parler devant un micro, enregistrer sa voix et s'entendre parler… peu de gens sont vraiment à l'aise avec cet exercice. Et pourtant, c'est le défi qu'ont relevé les lycéens saint-michellois.

Après avoir planché par groupe pendant une heure sur le sujet choisi, ils endossent enfin le rôle de chroniqueurs radio. À quelques secondes de prendre l'antenne, le trac monte. Les rires nerveux trahissent une petite panique qui s'installe. Adeline Clogenson, professeure de lettres et histoire, encourage affectueusement ses élèves. Au fur et à mesure des échanges, le micro se fait oublier et pour certaines adolescentes, cela devient presque naturel. *C'était assez stressant au début mais l'expérience est géniale ! Le dialogue avec Théo nous a permis d'échanger et de donner notre avis, c'était cool !* s'exclame une lycéenne.

Bilan de l'atelier : *à refaire !* s'empressent de répondre les élèves, les yeux pétillants et les sourires satisfaits bien visibles malgré le masque.

En attendant la réouverture du CAC Brétigny, découvrez l'exposition *Bestiario de Lengüitas* à travers des photos, des guides visuels et des ateliers sur www.cacbretigny.com

* *Ces ateliers résultent du projet « Transmissions » (espace de rencontre entre les lycées du territoire et le CAC) soutenu par la région Île-de-France, dans le cadre du Contrat d'Éducation Artistique et Culturelle de l'Agglo avec la DRAC Île-de-France et l'Académie de Versailles.*

Le Salon du livre de Jeunesse joue les prolongations

Quand il n'y en a plus, il y en a encore. Le Salon du livre de Jeunesse étend sa programmation jusqu'en juin 2021 sur l'ensemble du territoire de Cœur d'Essonne Agglomération.

Expositions, lectures de contes, balades musicales, ateliers… de nombreuses animations sont prévues dans les médiathèques pour faire durer le plaisir des petits comme des grands.

Retrouvez également sur le site du salon de nombreux tutoriels en vidéo à faire en famille : ateliers d'écriture ou artistiques, jeux d'énigmes, quizz, memory…

Consultez la programmation sur mediatheques.coeuressonne.fr ou www.sljeunesse.fr

Budget 2021 : responsabilité et résilience

Le 8 avril dernier, une majorité de conseillers communautaires (34 voix sur 59), a adopté le budget 2021 de l'Agglomération qui s'élève à 174 072 319 €. Malgré des contraintes financières fortes, ce budget confirme une nouvelle fois l'engagement de Cœur d'Essonne Agglomération auprès des communes et son choix de préserver des services publics de proximité.

« Ce budget confirme, une nouvelle fois, l'engagement de Cœur d'Essonne Agglomération auprès des communes. »

RÉTABLIR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE DE L'AGGLOMÉRATION SANS REPORTER LES DIFFICULTÉS SUR LES COMMUNES

L'élaboration budgétaire s'est faite cette année dans un contexte financier extrêmement difficile du fait de contraintes sans précédent et de chocs extérieurs à sa gestion, auxquels l'Agglomération est confrontée. Les conséquences financières du départ des 3 communes de l'ex communauté de communes de l'Arpajonnais lors de la fusion de 2016, les conséquences des lourdes difficultés financières du Siredom (syndicat de collecte et de traitement des déchets du territoire) ou encore les impacts de la Covid-19 (baisse des recettes économiques ou des services et coût des règles sanitaires) sont autant d'éléments qui impactent lourdement les finances de l'Agglomération.

▸ Poursuite des économies sur les dépenses de fonctionnement

Depuis la création de l'Agglo en 2016, des efforts constants ont été réalisés afin de maîtriser les dépenses de fonctionnement sur la masse salariale, les dépenses énergétiques sur les bâtiments communautaires et le développement d'axes de mutualisation avec les villes. Ce sera encore le cas en 2021, notamment avec le renouvellement des contrats d'entretien qui permet de baisser leur coût, -15% pour la voirie, -24% sur l'entretien du patrimoine d'éclairage public et de signalisation tricolore, -20% sur l'assainissement, etc.

▸ Maintien de la solidarité avec les communes

La solidarité intercommunale est un fondement de l'identité communautaire. Chaque année, le budget de l'Agglomération soutient celui des villes au travers du versement de la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) et de la prise en charge totale du Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC), près de 6,1 millions d'euros au total.
La baisse ou l'absence de ces versements aurait de lourdes conséquences pour les budgets des communes.

▸ Maîtrise de l'endettement

Pour les collectivités locales et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), le remboursement du capital des emprunts doit être couvert par des ressources propres.

Le 8 avril dernier, une majorité de conseillers communautaires a adopté le budget 2021 de l'Agglomération

Cette obligation budgétaire légale pèse aujourd'hui dans les choix à opérer par les élus et il est impératif de maîtriser le niveau d'endettement global et de veiller à l'amélioration des indicateurs comme la capacité de désendettement. Les décisions prises dans le cadre du vote du budget 2021 permettront de ramener cette capacité de désendettement de 30 ans aujourd'hui à 10 ans en 2026.

▸ Évolution de la fiscalité
Alors que Cœur d'Essonne Agglomération était la seule Communauté d'Agglomération du département à ne pas lever la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB), la situation financière actuelle contraint à faire évoluer la fiscalité. Le taux de TFPB a été fixé à 2,9% et la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) à 10,48%. La Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) reste stable.

PRÉSERVER LE SERVICE PUBLIC INTERCOMMUNAL DE PROXIMITÉ

Au regard des conséquences économiques et sociales lourdes liées à la crise sanitaire que nous traversons depuis 1 an, il est plus que jamais nécessaire de veiller à maintenir le service de proximité et sa qualité :

▸ En assurant les actions en faveur de la cohésion
Le travail mené par la Maison de Justice et du Droit et par la Maison de Services au Public-France Services, deux structures de proximité qui œuvrent en faveur de l'accès aux droits, illustre tout particulièrement l'importance de cet accompagnement solidaire auprès de nombreux habitants depuis le début de la crise. Il en va de même pour les actions liées à l'emploi et à l'insertion ou encore au travers de la relance du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) .

▸ En accompagnant les acteurs économiques pour surmonter la crise de la covid
Le soutien aux acteurs économiques et commerciaux porteurs d'emplois est primordial pour les habitants et pour le territoire. En finançant des dispositifs comme *Ma Ville Mon Shopping* (plateforme de vente en ligne dédiée aux commerces locaux) ou en abondant le Fonds Résilience, l'Agglomération s'implique au quotidien et s'engage à leurs côtés.

> *« Au regard des conséquences économiques et sociales lourdes liées à la crise sanitaire que nous traversons depuis 1 an, il est plus que jamais nécessaire de veiller à maintenir le service de proximité et sa qualité. »*

Cet engagement sur l'avenir s'illustre également au travers du travail d'accompagnement des acteurs économiques vers un modèle de développement plus durable, notamment en soutenant l'économie sociale et solidaire, l'économie circulaire et les circuits courts.
La poursuite du travail de développement inédit et innovant engagé sur La Base 217, là encore créateur d'emplois et dans la ligne stratégique de développement durable, reste une priorité essentielle.

▸ En promouvant un nouveau modèle de développement et en accompagnant la transition écologique
Conformément aux grands axes définis dans le Projet de Territoire de préservation des équilibres urbains, l'Agglomération s'inscrit dans une démarche d'éco-responsabilité et d'éco-engagement exemplaire.
Pour y parvenir, le travail d'élaboration des outils de planification en faveur de la transition écologique (tels que le Schéma directeur des Énergies Renouvelables et Recyclables ou le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)), se poursuivra.
C'est ainsi que Sésame, projet de transition agricole et alimentaire à l'échelle du territoire, continuera de se déployer dans les communes et dans toutes ses composantes.

Cette exemplarité, face au défi environnemental, se décline également dans la mise en œuvre des compétences premières de l'Agglomération, comme la collecte/revalorisation des déchets, la modernisation de l'éclairage public, la fiabilisation du réseau d'assainissement, la gestion de l'eau potable ou encore la préservation des espaces naturels et de la biodiversité.

▸ En adaptant l'accès aux équipements culturels et sportifs et en préparant la sortie de crise sanitaire pour permettre l'épanouissement du plus grand nombre
Comme pour les équipements de l'accès aux droits ou liés à l'accueil des tout-petits, les équipes des structures culturelles et sportives se sont constamment adaptées pour continuer à vous accueillir, parfois hors les murs ou à distance, durant la crise.

Cette adaptabilité se poursuit dans la préparation d'une réouverture totale adaptée aux mesures en vigueur.

Un budget de 174 072 319 €

- 136 789 386 € de fonctionnement
- 37 282 933 € d'investissement

Maintenir les investissements d'avenir pour préserver votre qualité de vie

- **Les décisions prises vont également permettre de maintenir les investissements cruciaux pour répondre à l'urgence écologique, préserver le patrimoine de l'Agglomération, moderniser les équipements communautaires, assurer leur sécurité, tout en continuant de répondre aux besoins nouveaux des habitants**. Ce sera le cas par exemple en procédant à la rénovation thermique des bâtiments communautaires afin de réduire plus encore les dépenses énergétiques, en continuant à remplacer des ampoules à incandescence par des LED, moins énergétivores sur le réseau d'éclairage public, ou encore en accompagnant le développement des usages dans le domaine du numérique.

- **Ces investissements participent également à la relance post-Covid.** En effet l'investissement public local reste un moteur pour le tissu économique local et l'emploi de proximité.

- **Les principaux investissements prévus en 2021** :

- La réalisation d'un **programme de travaux sur les voiries dans les communes.**
- La poursuite de l'engagement sur les mobilités avec, notamment , **le déploiement de la phase 1 du Plan vélo** adopté en décembre dernier, **la création de nouveaux points d'arrêt pour les bus et la mise en accessibilité des plus anciens** et enfin, **la réalisation de 3 pôles gare à Marolles-en-Hurepoix, Saint-Michel-sur-Orge et Sainte-Geneviève des-Bois.**
- **La médiathèque à Sainte-Geneviève-des-Bois et la structure d'accueil de la petite enfance de 40 berceaux à Saint-Germain-lès-Arpajon** dont les travaux vont se poursuivre.

Phase 1 du Plan vélo

Multi-accueil petite enfance à Saint-Germain-lès-Arpajon

Médiathèque intercommunale à Sainte-Geneviève-des-Bois

Programme de voirie

Plan de remplacement des ampoules par des LED sur le réseau d'éclairage public

PROJETS PÔLES GARES

Sainte-Geneviève-des-Bois

Marolles-en-Hurepoix

Saint-Michel-sur-Orge

Le backlot 217 fait revivre l'histoire

Il n'en finit pas d'attirer le monde du cinéma et de créer la surprise. Après *Eiffel* l'année dernière, le backlot* 217 vient en effet d'accueillir un nouveau tournage aux accents historiques : celui du film *Julia*, d'Olivier Treiner, pour lequel une réplique du mur de Berlin a été spécialement construite sur le site. Visite, en avant-première, des coulisses de ce nouveau décor.

Un mur criblé de graffitis. Des dizaines d'hommes et de femmes au look d'une autre époque se sautent dans les bras et hurlent leur joie. Leurs drapeaux allemands s'agitent. Marteaux aux poings, tous s'apprêtent à détruire ce gigantesque mur symbole du clivage Est / Ouest. Voilà déjà les premiers coups qui retentissent, la poussière commence à envahir la rue…

« Coupez ! ». En une fraction de seconde la foule se fige. Nous ne sommes ni à Berlin, ni en 1989 mais bel et bien en 2021, sur La Base 217 de l'Agglomération, en plein tournage du film *Julia*. C'est en effet ici, sur ce backlot de plus en plus prisé, qu'Olivier Treiner a décidé de filmer certaines scènes de son futur long-métrage en recréant, pour les besoins de l'histoire, une réplique, grandeur nature, du mur de Berlin.

UN BOUT DE BERLIN SUR CŒUR D'ESSONNE AGGLOMÉRATION

À la manœuvre : Philippe Chiffre, chef-décorateur de renom (notamment « césarisé » pour son travail sur le film *Rembrandt*). Il a imaginé les quelques 120 décors de ce film et a ainsi supervisé la (re)construction du mur berlinois.

Nous avons construit le mur quasiment à l'identique, explique Philippe Chiffre, *en s'appuyant sur des documents historiques et des images d'archives. Il a fallu lui recréer une vie, une histoire. Comme celle du véritable mur sur lequel les tags et les peintures se sont superposés, au fil des années. Nous ne pouvions évidemment pas fabriquer l'ensemble de la longueur du mur, nous l'avons donc conçu en plusieurs pans pour donner l'illusion de la distance et permettre de tourner plusieurs scènes.*

> *« Nous avons construit le mur quasiment à l'identique, en s'appuyant sur des documents historiques et des images d'archives. »*

Une construction remarquable de réalisme qui laisse imaginer tout le travail réalisé en amont, comme le confirme le chef-décorateur : *Sur ce film nous avions une trentaine de personnes mobilisée sur les décors. Nous avons travaillé à peu près 5 jours sur place, pour la construction de cet élément. Mais la création en elle-même a commencé il y a plusieurs mois, tout comme la recherche du lieu pour implanter le décor.*

DE QUOI LAISSER LA MAGIE DU CINÉMA S'EXPRIMER

À l'heure où les studios français se raréfient, la recherche d'un lieu de tournage s'avère en effet parfois difficile. Philippe Chiffre, comme de nombreux professionnels, a heureusement su déceler les atouts du backlot cœur d'essonnien.

Pour ce film, nous avons longtemps cherché où nous pourrions construire le mur, se souvient le chef-décorateur. *Après avoir regardé du côté des châteaux par exemple, nous avons finalement choisi de travailler ici. Ces pavés sont ceux des décors de « L'Empereur de Paris ». Nous nous sommes en partie appuyé sur ce qui avait été fait, nous avons repeint, remis en état et pu construire la partie qui nous intéressait : le mur mais aussi la zone arrière, les barbelés, etc.*

L'immensité de ce site laisse en effet la place à toutes les réalisations possibles que ce soit en termes de décors ou de moyens techniques comme en témoigne l'imposante grue installée juste au-dessus de la scène pour filmer justement la chute du mur.

> *J'espère pouvoir retravailler ici sur un prochain projet. Il y a vraiment beaucoup de potentiel et tout est encore à créer.*

L'HISTOIRE NE FAIT QUE COMMENCER

De l'espace, des possibilités d'adaptation et une situation géographique idéale, ce backlot a décidemment de quoi séduire l'industrie du cinéma. Philippe Chiffre en est d'ailleurs convaincu, l'histoire n'en est qu'à ses débuts : *J'espère pouvoir retravailler ici sur un prochain projet. Il y a vraiment beaucoup de potentiel et tout est encore à créer, on peut donc en profiter pour glisser quelques idées. Dans 10 ou 15 ans,* prédit le chef-décorateur, *tout le monde viendra travailler ici.*

48 containers disposés sur le backlot, dont 33 peints en vert incruste pour permettre l'ajout d'effets spéciaux

Pour l'heure, Lou de Laâge, actrice principale du film *Julia*, termine justement sa dernière scène. Les équipes s'affairent pour boucler leur travail. Bientôt, elles démonteront caméras et projecteurs pour laisser la place au prochain tournage, celui, très attendu aussi, du célèbre Astérix.

Rendez-vous dans quelques mois, lorsque les salles de cinéma seront à nouveau ouvertes, pour découvrir ce nouveau film « made in » Cœur d'Essonne.

* *backlot : studio de tournage en plein air.*

À seulement 28 ans, Juliette Esnault entame ce qui s'apparente presque déjà à une deuxième vie. Une vie à mille lieues de son parcours initial. Il y a 18 mois, cette jeune femme souriante, diplômée en marketing, travaillait encore dans la grande distribution en tant que spécialiste du packaging et des emballages.

Venue profiter de l'un des rendez-vous « Osez, créez » organisés par l'Agglo, elle a finalement décidé de prendre un virage à 180°C et de se lancer à son compte, dans un projet plus en adéquation avec ses convictions. La voilà désormais à la tête de sa propre boutique… une boutique dédiée au vrac et où l'emballage n'a justement plus aucune place.

Rencontre avec cette jeune créatrice motivée qui a su aller au bout de ses idées malgré cette année si particulière.

« Ça a vraiment été le point de départ de cette aventure

Tarés du Bocal

Vente en vrac de produits d'alimentation, hygiène et beauté - 27 avenue Gabriel Péri à Sainte-Geneviève-des-Bois

www.tares-du-bocal.fr

VOUS ÉTIEZ AUPARAVANT SALARIÉE. COMMENT L'IDÉE DE CRÉER VOTRE ENTREPRISE EST-ELLE VENUE ?

J'étais moi-même cliente d'une boutique équivalente et un jour je me suis tout simplement dit « Pourquoi pas moi ? ». Mais c'est vrai qu'à ce moment-là je ne me sentais pas forcément capable de monter ma propre entreprise. Et puis, en cherchant sur Internet comment se lancer, je suis tombée sur l'annonce d'une permanence « Osez, créez », organisée par l'Agglomération à Brétigny-sur-Orge.
J'y suis allée et ça a vraiment été le point de départ de cette aventure.

QU'AVEZ-VOUS TROUVÉ LORS DE CE « OSEZ, CRÉEZ » ?

Sur place j'ai pu rencontrer des personnes spécialisées dans la création d'entreprise. Elles m'ont expliqué les différentes étapes, m'ont aidée à poser la trame et surtout elles m'ont orientée vers les bons partenaires, en fonction du projet que j'avais en tête, pour être suivie, faire mes demandes de prêts, etc. C'est à partir de ce moment-là que j'ai pu réellement commencer mes démarches.

SAVIEZ-VOUS QUE CE DISPOSITIF EXISTAIT AVANT D'Y PARTICIPER ?

Non, je ne me doutais pas qu'on pouvait avoir autant d'aide, de conseil, de soutien. Toutes ces personnes sont de vraies mines d'infos quand on se lance. Il ne faut vraiment pas hésiter à aller sur ce type de permanences ; ce sont des gens du milieu, qui savent ce qui se passe sur le terrain et qui peuvent nous faire bénéficier de leurs conseils. Ces rencontres permettent aussi de soumettre nos idées à l'avis de professionnels, de les modifier ou au contraire de les conforter. C'est indispensable. Sans eux, je serais passée à côté de tout un tas d'aides.

QUAND ON SE LANCE, ON EST PARFOIS ISOLÉ. CET ACCOMPAGNEMENT VOUS A-T-IL ÉGALEMENT PERMIS DE RENCONTRER D'AUTRES PROFESSIONNELS, DE VOUS OUVRIR DES PORTES SUPPLÉMENTAIRES ?

Oui, complètement ! L'objectif était de vendre des produits « en vrac », de s'engager dans le zéro déchet et les circuits courts. J'avais donc naturellement envie de travailler avec des partenaires locaux et là encore l'Agglomération m'a accompagnée pour obtenir les contacts dont j'avais besoin. Mes produits viennent de fermes ou de producteurs du coin. Pour les savons on est même à 1,5 km du lieu de production, j'ai donc pu mettre en place des circuits très très courts !

LA CRISE DE LA COVID A-T-ELLE REMIS EN CAUSE VOTRE PROJET ?

Les choses se sont construites tout au long de cette année de crise. Ce qui n'était forcément pas prévu. Cela a évidemment ajouté quelques difficultés, et allongé certains délais pour trouver le local, réaliser les travaux, les assortiments, etc. Mais les partenaires n'ont pas cessé de m'accompagner. Cette période m'a aussi permis de prendre le temps nécessaire, de ne pas être dans la précipitation et de me recentrer sur l'essentiel. J'ai finalement ouvert ma boutique « Tarés du Bocal » en février dernier.

AVEC LE RECUL, QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR VOTRE PARCOURS ?

Malgré cette année particulière je ne regrette pas mon projet. Je me suis dit que si je ne le faisais pas maintenant je ne le ferais probablement jamais et je ne voulais pas faire du contexte actuel un prétexte pour ne pas me lancer. Je suis fière d'avoir atteint mon objectif d'ouverture. L'activité débute bien. Je ne m'attendais pas à autant de retours positifs. Il y a une belle émulsion, c'est vraiment sympa.

Vous aussi, vous souhaitez créer votre propre activité ?

Ne manquez pas les prochains rendez-vous « Osez, créez » organisés par l'Agglo. À bord de leur minibus, les équipes de Cœur d'Essonne Agglomération, accompagnées de divers partenaires spécialisés dans la création d'entreprise, viennent à votre rencontre pour vous accompagner dans vos démarches et vous aider, gratuitement, à concrétiser votre projet.

- Vendredi 28 mai, de 16h à 18h, rue de Verdun à Arpajon
- Vendredi 25 juin, de 16h à 18h, Château, place des 3 Martyrs à Morsang-sur-Orge

Plus d'informations : deveco@coeuressonne.fr - **0 800 515 110** Service & appel gratuits

La compagnie simagine se réinvente face à la crise

Proposer des actions culturelles pendant la Covid est un casse-tête pour les artistes et l'Agglo. Cependant, *la compagnie simagine*, actuellement en résidence-mission sur le territoire, a su faire évoluer ses interventions pour mener à bien son projet artistique malgré les restrictions.

Au printemps 2019, les artistes de *la compagnie simagine* (spécialisée dans le spectacle vivant) présentent leur projet de résidence-mission sur le thème de l'altérité au pôle Lecture publique de l'Agglo. *2020, c'est notre année. Nous sommes prêtes pour cette résidence,* confient-elles alors. Comment imaginer que cette phrase prendrait tout son sens quelques mois plus tard ?

Passer du spectacle vivant, dont l'essence même réside dans le partage direct avec les spectateurs, à des rencontres virtuelles, l'exercice s'est avéré parfois difficile. *Au départ, je n'étais pas forcément d'accord pour passer au virtuel,* témoigne Sandrine Briard, comédienne et metteuse en scène. *Nous travaillons en particulier avec des publics isolés qui peuvent avoir des difficultés pour accéder aux outils numériques. Mettre un écran entre nous, c'était compliqué. Il a fallu réfléchir pour adapter des contenus afin de garder de la proximité.*

CRÉER LA RENCONTRE DIFFÉREMMENT

Simagine intervient dans différents établissements pour travailler sur la question de l'altérité avec des publics éloignés les uns des autres : établissements scolaires, centres sociaux, centres pénitentiaires, résidences seniors… Mais avec les confinements, la rencontre entre ces différents groupes est quasi impossible.

Fort heureusement, depuis septembre 2020, les établissements scolaires accueillent de nouveau des intervenants dans le strict respect des protocoles sanitaires. Des représentations artistiques et des ateliers ont pu avoir lieu pour le plus grand bonheur des élèves, qui se sont estimés très chanceux alors que tous les établissements culturels étaient encore fermés. *Nous avons pu jouer la pièce « Certaines*

Elisabeth Drulhe

Delphine Augerau

La compagnie simagine...

n'avaient jamais vu la mer » devant des élèves du lycée Paul Langevin à Sainte-Geneviève-des-Bois et ils ont pu travailler l'écriture et la mise en voix à partir de cette œuvre. C'était un très bon moment, fort en émotion, un pied de nez à la pandémie ! raconte Sandrine Briard.

Des rencontres croisées via des enregistrements et une restitution virtuelle se sont également déroulées entre le lycée Paul Belmondo et la résidence seniors *Les Tamaris* à Arpajon*. Des podcasts de *recettes du vivre-ensemble* ont aussi pu être réalisés à partir d'ateliers d'écriture avec des membres de l'atelier *Formation Langue Étrangère* du centre social Nelson Mandela (Saint-Michel-sur-Orge).

UNE IMPLICATION DE TOUS LES PARTENAIRES

À cause de la crise, il a fallu repenser, réinventer les actions prévues dans les différentes structures, mais pas question d'abandonner ! Toute l'équipe de *Simagine*, l'Agglo et les partenaires se sont totalement investis pour maintenir / reprogrammer les rendez-vous prévus.

Certaines choses ne peuvent pas se faire sans les partenaires, le vivre-ensemble et la cohésion d'équipe, insiste Isabelle Ben Soussan, comédienne et metteuse en scène. *L'échange et l'écoute entre Simagine, l'Agglo et les établissements dans lesquels nous sommes intervenues, ont été très importants pour maintenir l'envie de continuer.*

La résidence-mission de *Simagine* se terminant en juin 2021, le bilan est déjà très positif. La compagnie et l'Agglo ont réussi leur pari de faire vivre la culture malgré la crise.

* *Enregistrements réalisés avec Nicolas Guadagno (en résidence-mission sur l'Agglo de 2019 à 2020) à écouter sur www.lacompagniesimagine.com*

Une résidence-mission artistique, en quoi ça consiste ?

Ce type d'action culturelle repose sur l'engagement d'un artiste ou d'une compagnie pour favoriser l'accès à l'éducation artistique et culturelle des publics d'un territoire.

La *compagnie simagine*, sélectionnée lors d'un appel à candidature, s'est engagée sur un an et demi pour travailler en partenariat avec le pôle Lecture publique de l'Agglo et développer des actions sur l'ensemble des 21 communes.

Les artistes associées au projet : Isabelle Ben Soussan, Sandrine Briard, Delphine Augerau, Elisabeth Drulhe et Sophie Piégelin.

Isabelle Ben Soussan

Sophie Piégelin

Sandrine Briard

Quel est le potentiel énergétique de l'Agglo ?

Lors du Conseil communautaire du 11 février 2021, le Schéma directeur de Développement des EnR&R (énergies renouvelables et de récupération) a été adopté. L'Agglo s'est fixé une trajectoire ambitieuse à horizon 2030-2050 pour réduire la consommation énergétique du territoire mais également pour produire des EnR&R locales (à des fins de production de chaleur et d'électricité).* Pour atteindre ces objectifs, tous les acteurs devront être mobilisés, qu'ils soient privés ou publics.
Découvrez les potentiels présents sur l'Agglo et les actions qui pourraient être menées pour les développer.

Le bois énergie

185 GWh/an, soit

39% de la chaleur renouvelable

- Favoriser le remplacement des poêles, inserts et chaudières par des équipements plus performants et développer l'équipement des ménages chauffés au fuel ou au gaz propane.
- Développer des projets dans les secteurs tertiaires et industriels.

Solaire thermique

1,3 GWh/an, soit

0,3% de la chaleur renouvelable

- Favoriser l'équipement des maisons neuves et des particuliers qui chauffent l'eau au fuel ou au gaz propane.
- Développer les installations sur des bâtiments publics (notamment les piscines) et dans le secteur tertiaire privé.

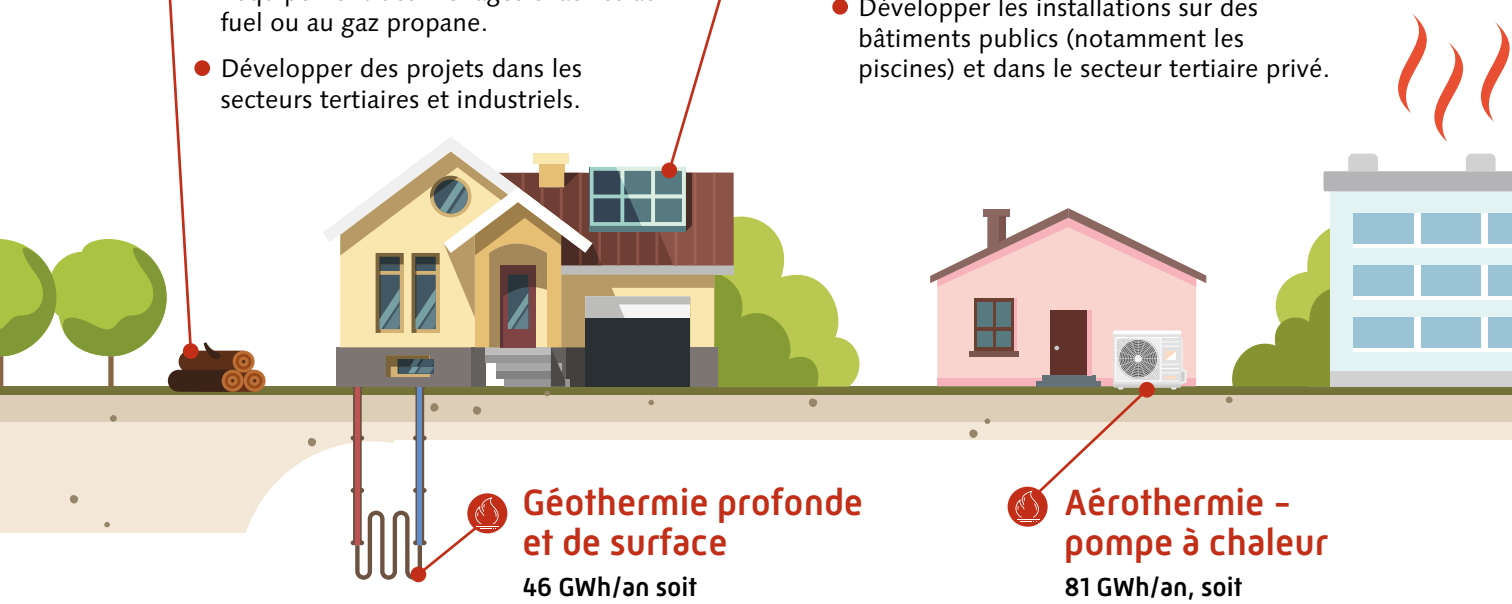

Géothermie profonde et de surface

46 GWh/an soit

31% de la chaleur renouvelable

Possibilité d'étendre un réseau existant de géothermie profonde sur Fleury-Mérogis, Morsang-sur-Orge, St-Michel-sur-Orge et Ste-Geneviève-des-Bois. La géothermie de surface se prête quant à elle à l'ensemble du territoire.

Aérothermie - pompe à chaleur

81 GWh/an, soit

17% de la chaleur renouvelable

Ce potentiel peut s'appliquer sur des bâtiments existants et sur des bâtiments neufs, bien isolés, avec une ventilation mécanique double flux.

Les potentiels de développement des EnR&R par filière :

- Production de chaleur
- Production d'électricité

Un potentiel adapté au territoire

L'Agglo a fixé des objectifs ambitieux (par rapport à 2017), compte-tenu des potentialités du territoire :

- - 3% de consommations énergétiques à l'horizon 2030 et - 31% à l'horizon 2050.
- + 4% à +18% de production énergétique d'EnR&R en 2030 et + 40% à l'horizon 2050.

Chaque territoire a des caractéristiques propres qui se prêtent plus ou moins au développement des EnR&R et certains modes de production promus à l'échelle nationale ne sont pas transposables sur notre territoire. De plus, l'Agglo présente une forte dépendance au gaz naturel pour le chauffage des logements, ce qui impacte l'objectif de consommation finale de chaleur renouvelable.

Récupération de chaleur

64 GWh/an, soit

12,7% de la chaleur renouvelable

- Inciter au remplacement des chauffe-eaux électriques par des chauffe-eaux thermodynamiques pour chauffer l'eau chaude sanitaire.
- Valoriser les canalisations d'eaux usées et de la chaleur en sortie de station d'épuration.

Éolien

34 GWh/an, soit

22% de l'électricité renouvelable

Potentiel restreint à quelques zones sur le territoire selon le Schéma régional de l'éolien et qui tient compte des contraintes d'urbanisme. Des études complémentaires seront menées et les objectifs de production seront reportés sur le photovoltaïque si l'installation d'éoliennes n'est pas possible.

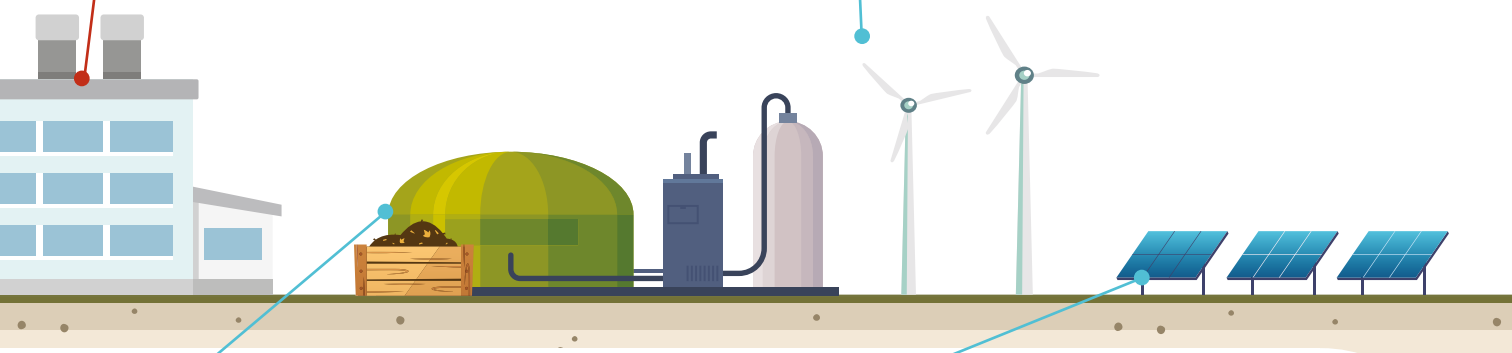

Production de biométhane ou d'hydrogène

50 GWh/an, soit

1% de l'électricité renouvelable

- Valoriser des biodéchets du territoire (restauration collective, grandes surfaces, biodéchets des particuliers, etc).
- Développer de petites unités de méthanisation agricole.

Photovoltaïque

116 GWh/an, soit

77% de l'électricité renouvelable

- Développer un projet de centrale au sol de grande ampleur sur le territoire.
- Équiper d'ombrières photovoltaïques les toitures de tous les bâtiments qui s'y prêtent.

** Cette stratégie sera déclinée avec les villes dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial.*

Et si on faisait une fleur à la nature ?

L'opération s'appelle « un carré pour la biodiversité ». Son principe ? Choisir un bout de terrain et surtout ne rien faire… ou plutôt laisser faire la nature. Car, sans tondeuse ni engrais, rien de tel que la nature elle-même pour se réguler et créer un éco système vertueux. Alors, plus d'excuse possible : que l'on ait ou non la main verte, nous pouvons tous agir !

Contrairement aux idées reçues, la biodiversité ne se limite pas aux ours blancs en voie d'extinction. Non, tout commence bel et bien à nos pieds, dans les espèces animales et végétales qui nous entourent. Et c'est là tout le principe du « carré pour la biodiversité » : redonner à la nature toute la place qu'elle mérite.

L'ART DE NE RIEN FAIRE

Pour participer, rien de plus simple. Qu'il s'agisse d'un petit bout de jardin, d'une cour d'école ou même d'une terrasse d'entreprise, il vous suffit :

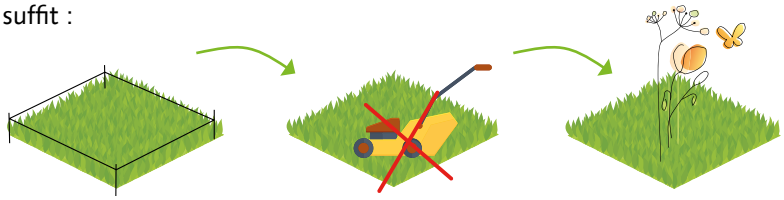

1 de délimiter la zone choisie à l'aide de piquets, cordes ou autres repères (en optant, idéalement, pour un espace bien exposé au soleil qui ne soit pas situé sous un sapin ou trop au Nord).

2 de vous engager à ne pas intervenir sur ce « carré » jusqu'à l'hiver prochain : ni engrais, ni tondeuse, ni semis volontaires.

3 d'observer la nature faire son œuvre. Des fleurs sauvages, riches en nectar, ainsi que toute une ribambelle d'insectes et de papillons ne tarderont pas à faire leur apparition.

L'AGGLO AUSSI CULTIVE SES PRAIRIES

Cette démarche, l'Agglo l'a elle aussi adoptée, depuis plusieurs années, à l'échelle de ses espaces naturels. Les bassins pluviaux, comme certains parcs communautaires, font en effet l'objet d'une gestion dite « différenciée » qui permet de maintenir des zones de « prairies naturelles », indispensables pour abriter les insectes, leur permettre de se nourrir et de se reproduire.

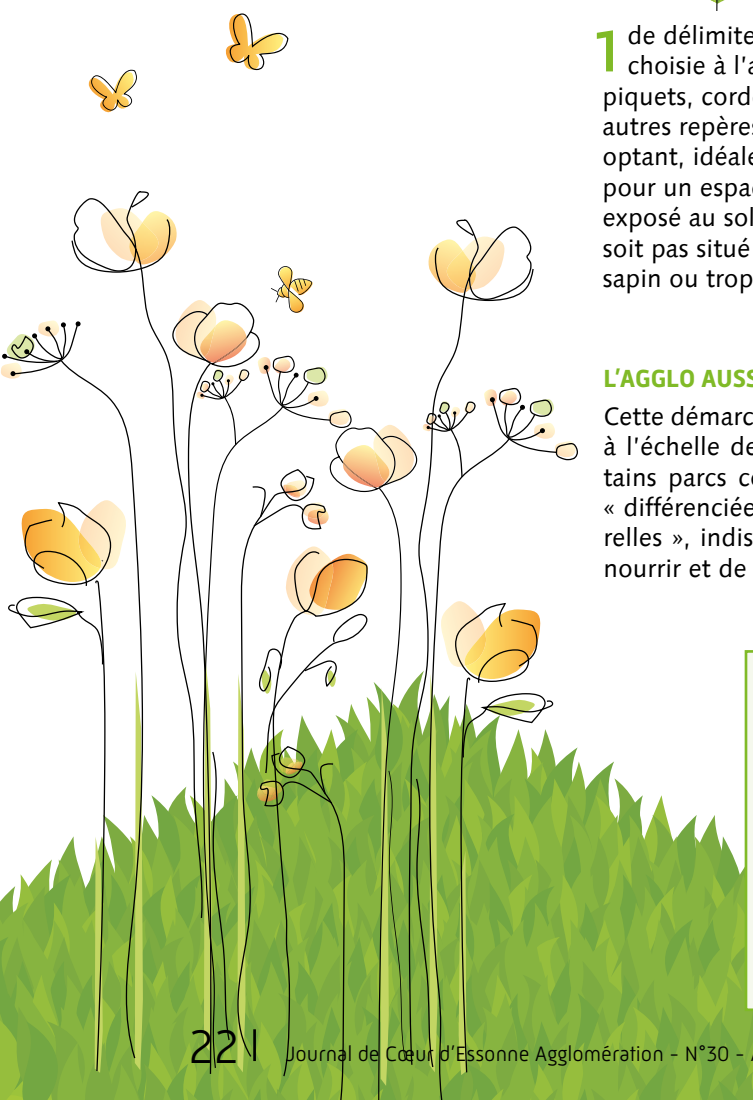

Et en appartement ?

Un balcon ou une simple jardinière ont aussi leur rôle à jouer. Pour favoriser la biodiversité, choisissez des plantes telles que la lavande, le romarin, la sauge ou le thym qui régaleront les abeilles ! Et pourquoi ne pas installer un petit « hôtel à insectes » ? Il en existe de toutes les tailles et de toutes les formes. De quoi conjuguer déco et esprit nature !

Les travaux en cours à et à venir

Arpajon - Des travaux d'eau potable se poursuivent, **route d'Égly**, jusque fin avril. Des déviations et adaptations de circulation (mise en sens unique d'Arpajon vers Égly et déviation par la rue de la Croix d'Égly dans l'autre sens) sont mises en place.

La Norville - Des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable ont débuté depuis fin mars **rue Rosa Luxembourg**. Ils dureront 12 semaines environ.

Longpont-sur-Orge - Des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable sont prévus **squares Camille Saint-Saëns et Gabriel Fauré**, à partir de mi-avril et pour une durée estimée à 6 semaines.

Amélioration de l'habitat

L'Agglomération, en partenariat avec l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat, prépare une nouvelle opération pour accompagner 3 copropriétés du territoire confrontées à des difficultés dans le programme de redressement et de travaux.

Ce projet de convention est librement consultable **du 3 mai au 3 juin**, à la Cité du Développement Économique et de l'Emploi, située 28 avenue de la Résistance à Sainte-Geneviève-des-bois, aux horaires d'ouverture au public (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h).

Conservatoires : c'est le moment de s'inscrire

Les conservatoires communautaires préparent déjà la prochaine rentrée : pour les élèves actuels, **les réinscriptions peuvent se faire à partir de début mai, les nouvelles inscriptions seront quant à elles ouvertes à compter du 1er juin** (dossiers téléchargeables sur www.coeuressonne.fr).

À noter : malgré la situation sanitaire, la plupart des cours de musique et de danse ont pu être maintenus, à distance, tout au long de l'année.

Du compost en déchetterie

Vous avez besoin de compost pour vos plantes ?

Pensez aux déchetteries ! Toutes celles du Siredom en mettent gratuitement à disposition et vous permettent de profiter d'un engrais naturel, directement issu de la collecte des déchets végétaux. Il y en a forcément une près de chez vous ! **Plus d'infos : www.siredom.com**

Halte aux moustiques !

Les beaux jours seront bientôt là... alors pas question de se laisser envahir par les moustiques. Pour éviter qu'ils ne se multiplient, **pensez à vider dès à présent les coupelles, arrosoirs ou tout autre récipient susceptible de contenir de l'eau stagnante.** C'est le moyen le plus efficace d'éviter la reproduction et donc la prolifération.

De son côté l'Agglo traitera, comme chaque année, les secteurs identifiés comme des sites larvaires en utilisant une bactérie naturelle - le Bacille de Thuringe – pour agir directement sur les larves de moustiques.

L'Agglo soutient les commerçants

et s'engage pour les accompagner dans le développement de leur activité sur Internet avec

mavillemonshopping.fr

CCI ESSONNE

Chambre de Métiers et de l'Artisanat

MLVO Mission Locale du Val d'Orge

Mission Locale 3 vallées

LA POSTE

ma ville mon shopping

www.coeuressonne.fr

Cœur d'Essonne Agglomération